

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 25/11/2021

France Relance Réunion : 2^{ème} édition du fonds de relance «friches»

Dans le cadre du Plan de relance et suite au succès de la première édition de l'appel à projet consacré au recyclage foncier, l'État renouvelle le dispositif permettant de répondre aux objectifs de revitalisation urbaine et économique, tout en limitant l'artificialisation des sols.

À La Réunion, l'État consacre une nouvelle enveloppe de 5 millions d'euros à cette seconde édition de l'appel à projet «fonds de relance friches». Au total pour 2021, ce sont ainsi plus de 9 millions € qui seront engagés au profit des 13 projets retenus.

La réhabilitation de bâtiments vétustes et inoccupés situés dans des secteurs urbains stratégiques permettra de créer 29 500 m² de surfaces économiques et ainsi de renforcer l'attractivité du territoire.

Les 5 nouvelles opérations retenues à La Réunion sont les suivantes:

- **Réhabilitation de l'ancienne usine sucrière de Pierrefonds (commune de Saint-Pierre) :** le projet consiste à implanter des équipements publics, des activités commerciales et de l'immobilier à vocation économique sur un foncier d'une emprise de 0,39 ha qui constitue un site historique et emblématique pour La Réunion. Il s'insère dans un projet d'aménagement et de développement des activités économiques et de l'habitat piloté par la CIVIS. Le projet de réhabilitation nécessitera d'importants travaux de désamiantage qui débuteront en 2022. Le projet bénéficiera d'une labellisation HQE.
- **Modernisation de la zone artisanale dénommé « ZA Le Refuge » (Bras-Panon) :** sur une emprise de 0,53 ha, le projet a pour objectif:
 - de réhabiliter 3 bâtiments (800 m² d'emprise),
 - de réaliser la réfection des voiries et réseaux,
 - de démolir 3 autres bâtiments en vue de leur reconstruction (emprise de 1950 m²). Le site accueillera des activités artisanales, commerciales, des bureaux et des espaces verts. Les travaux débuteront en avril 2022 pour une livraison des locaux en mars 2024.
- **Réalisation de la cuisine centrale à Bourg-Murat sur l'ancien site de l'APECA (commune du Tampon) :** il s'agit de la réhabilitation d'un bâtiment en vue de construire sur une emprise foncière de 0,95 ha une cuisine centrale de 7000 repas/jour. Ce projet permettra de revitaliser économiquement un quartier inséré dans la plaine agricole du Tampon, productrice de la matière première (circuits courts). La réalisation du projet nécessite des travaux de désamiantage avant un démarrage des travaux prévu en février 2023 et une livraison du bâtiment en décembre 2024.

- **Requalification de l'îlot de la Grande Place (commune de Saint-André)** : le projet consiste à démolir plusieurs bâtiments et à reloger, les activités présentes sur le site, avec la construction d'un ensemble immobilier sur une emprise foncière de 0,4 ha, comprenant des commerces, des bureaux, des activités de loisirs et des équipements publics. Le site du projet s'insère dans la stratégie urbaine de renouvellement urbain qui bénéficie par ailleurs de l'accompagnement de l'Agence nationale pour le renouvellement urbain (ANRU), du programme Action Cœur de Ville (ACV), et de l'opération de revitalisation du territoire (ORT). Les travaux débuteront en octobre 2022 pour s'achever en juillet 2023.
- **Réhabilitation du site des Longères de Savanna (commune de Saint-Paul)** : ce projet a pour objectif de valoriser le foncier du site des Longères permettant l'installation d'associations d'insertion et de micro-entreprises. Il prévoit l'aménagement d'un pôle éco-culturel avec des ateliers de transformations et des espaces d'expression artistique, une recyclerie, un espace événementiel, un espace de vente et d'exposition, un café culturel et un espace de co-working. L'emprise du projet a une superficie de 0,7 ha. Les travaux doivent débuter en mai 2022 pour s'achever en mars 2024.

Une fois restructurés, ces espaces serviront à la construction de bâtiments pour l'accueil d'activités économiques, à la réhabilitation de secteurs stratégiques pour les collectivités et à la revitalisation de friches urbaines. Au total, ce sont environ 3 hectares de surfaces artificialisés qui seront requalifiés et permettront de préserver autant de terres agricoles.

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-

Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter : @Prefet974

Facebook : @Prefet974